

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

SÉANCE SPÉCIALE DU 13 MARS 2017

Session spéciale du conseil, sous la présidence de M. Noël Landry, maire, tenue le 13 mars 2017 à 11 heures au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Monsieur Yvon Roy, conseiller du district 1
Madame Amanda Hamel, conseillère du district 4
Monsieur Pete Lachance, conseiller du district 5

Absences

Monsieur Yvan Tremblay, conseiller du district 2
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3
Madame Sylvie Lapointe, conseillère du district 6

Sont également présents, M. Martin Tremblay, directeur général / secrétaire-trésorier et M. René Roy, technicien à la direction et au greffe.

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**
- 2) **Adoption de l'ordre du jour.**
- 3) **Période de questions.**
- 4) **Vente pour taxes 2016, propriétés mises en vente.**
- 5) **Vente pour taxes 2016, nomination des représentants.**
- 6) **Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke, consultation sur le projet du plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2016-2019.**
- 7) **Achat d'un camion 12 roues usagé et financement.**
- 8) **Canton de Westbury, entente pour l'accès à la bibliothèque du secteur de Cookshire et au service d'animation estivale.**
- 9) **MAMOT, demande de révision du coût maximal admissible pour la station d'épuration du chemin des Iris, secteur Johnville.**
- 10) **Période de questions.**
- 11) **Séance close.**

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**

Le directeur général / secrétaire-trésorier certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres plus de vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément aux dispositions des articles 323 et 328 de la *Loi sur les cités et villes* ou que les membres ont renoncé par écrit à cet avis.

En conséquence, la séance est déclarée régulièrement convoquée et constituée.

2) Adoption de l'ordre du jour.

Résolution 2017-03-5931

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par la conseillère Amanda Hamel, il est résolu d'adopter l'ordre du jour proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) Période de questions.

Aucune.

4) Vente pour taxes 2016, propriétés mises en vente.

Résolution 2017-03-5932

Proposé par la conseillère Amanda Hamel, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton donne le mandat à la MRC du Haut-Saint-François de vendre pour les taxes les propriétés suivantes :

Matricule	Adresse	Lot	Total
0621 32 0636	8, chemin Orr	4486162	3 070,51 \$
0923 17 2706	270, chemin Weeler	4486495	4 430,47 \$
1023 25 1785	241, chemin Jordan Hill	4486566	5 787,46 \$
1321 14 9568	437, chemin Sawyerville	4486713	1 774,03 \$
1532 62 7878	1040, rue Craig sud	4487076 / 4489189	4 057,88 \$
1629 65 2473	enclave	4489017	8,64 \$
2122 15 7105	19, rue de Cookshire	4488073	10 564,14 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5) Vente pour taxes 2016, nomination des représentants.

Résolution 2017-03-5933

Proposé par la conseillère Amanda Hamel, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu que le directeur général / secrétaire-trésorier est autorisé à représenter la Ville de Cookshire-Eaton dans les dossiers de vente pour taxes effectués par la MRC du Haut-Saint-François en juin 2017. Si nécessaire, le conseiller Yvon Roy agira comme remplaçant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6) Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke, consultation sur le projet du plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2016-2019.

Résolution 2017-03-5934

CONSÉDÉRANT que la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSRS) procède à la consultation sur le projet du plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2016-2019 auprès des municipalités;

CONSIDÉRANT que sur le territoire de la Ville de Cookshire-Eaton on retrouve l'école primaire Notre-Dame-de-la-Paix au 51, chemin Jordan Hill à Johnville;

CONSIDÉRANT que la municipalité a débuté les travaux pour la réalisation d'un développement domiciliaire dans les secteurs du chemin Gendron et du chemin Maheu;

CONSIDÉRANT que le développement du chemin Gendron vise aussi à sécuriser l'accès des autobus scolaires qui transportent les élèves en aménageant un débarcadère à l'arrière de l'école pour libérer le chemin Jordan Hill où la circulation des camions en provenance de la gravière située à proximité est considérable;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Amanda Hamel, appuyé par le conseiller Pete Lachance et résolu :

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution;

QUE la Ville de Cookshire-Eaton informe la CSRS qu'au cours des prochaines années la municipalité prévoit un important développement domiciliaire dans le secteur de Johnville qui fera en sorte d'augmenter le nombre d'élèves qui fréquenteront l'école Notre-Dame-de-la-Paix;

QUE le conseil municipal approuve le plan triennal de répartition et de destination des immeubles, années 2016-2019, tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7) Achat d'un camion 12 roues usagé et financement.

Résolution 2017-03-5935

CONSIDÉRANT qu'à la fermeture de l'appel d'offres pour l'achat d'un camion 12 roues usagé pour le service des travaux publics, les soumissionnaires suivants ont déposé une offre :

Concassés de la Rive-Sud inc.	50 000 \$
Les Camions Gilbert inc.	Non conforme

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Yvon Roy et résolu :

D'adjuger le contrat d'achat d'un camion 12 roues usagé pour le service des travaux publics, au montant de 50 000 \$ (avant les taxes) à Concassés de la Rive-Sud inc., conformément à sa soumission ouverte le 13 mars 2017 et aux documents d'appel d'offres;

QUE la municipalité accepte l'offre de Crédit-Bail RCAP sous la formule d'un crédit-bail à un taux fixe annuel de 4,25 % pour une période de 60 mois (5 ans) avec une option d'achat établie à 10 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8) Canton de Westbury, entente pour l'accès à la bibliothèque du secteur de Cookshire et au service d'animation estivale.

Résolution 2017-03-5936

CONSIDÉRANT que le Canton de Westbury s'adresse à la Ville de Cookshire-Eaton pour avoir accès à la bibliothèque et au service d'animation estivale du secteur Cookshire;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par la conseillère Amanda Hamel et résolu :

QUE la municipalité autorise l'accès à la bibliothèque de Cookshire au résident du Canton de Westbury au coût de 50 \$ par personne;

QUE la municipalité autorise l'accès au service d'animation estivale de Cookshire au résident du Canton de Westbury au coût déjà fixé dans la politique des coûts d'inscription pour les non-résidents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9) MAMOT, demande de révision du coût maximal admissible pour la station d'épuration du chemin des Iris, secteur Johnville.

Résolution 2017-03-5937

CONSIDÉRANT le projet de remplacement du système de traitement des eaux usées du secteur de Johnville admissible à une aide financière de ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire (MAMOT);

CONSIDÉRANT que l'aide financière annoncée par le MAMOT de 533 334 \$ pour un coût maximal admissible de 800 000 \$ dans le cadre du sous-volet 1.4 du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM) s'appliquait à un système par membrane;

CONSIDÉRANT que suite à une évaluation avec l'ingénieur responsable du dossier, le conseil municipal a convenu de changer la technologie pour un système de traitement par étangs aérés en remplacement d'un système par membrane;

CONSIDÉRANT que ce changement pour un système de traitement par étangs aérés est plus dispendieux à construire;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Pete Lachance et résolu :

QUE la Ville de Cookshire-Eaton demande au MAMOT de revoir le coût maximal admissible de 800 000 \$ dans le cadre du sous-volet 1.4 du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM) étant donné que la technologie retenue est un système de traitement par étangs aérés

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10) Période de questions.

Aucune.

11) Levée de la séance spéciale.

Résolution 2017-03-5938

Proposé par la conseillère Amanda Hamel, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu que la séance spéciale soit levée. Il est 11 h 15.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Noël Landry
Maire

Martin Tremblay
Directeur général / secrétaire-trésorier